

## MAIRIE DE CHATENOY 77167

Effectif légal du Conseil	11
Membres en exercice	11
Majorité absolue	6

### COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
23 avril 2013

**Lundi 29 avril 2013**  
**20h00**

Date d'affichage  
23 avril 2013

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Châtenoy, sous la Présidence de Denis CELADON, Maire, le Lundi 29 avril 2013 à 20h00.

---

---

PRESENTS : *Monsieur Denis CELADON, Madame Evelyne BEAUVAIS, Monsieur Eric MORVAN, Madame Laurence PICOT, Monsieur Richard MONSALLIE, Madame Murielle TELLIER, Madame Claudine CHATEIGNER, Monsieur Patrick VALEUR, Monsieur Bertrand BORLETEAU, Madame Isabelle BILAND-PERENNES*

EXCUSES : *Madame Magalie PANNESE*

ABSENTS :

POUVOIRS :

SECRETAIRE

DE SEANCE : *Madame Murielle TELLIER*

---

### **1°) Installation des nouveaux conseillers municipaux**

A la suite des différentes démissions, le conseil municipal a perdu le tiers de ses membres.

Conformément à l'article L 258 du code électoral, il y a eu lieu de procéder à des élections complémentaires.

Le scrutin municipal partiel aux fins d'élire 4 conseillers a été fixé aux 14 et 21 avril 2013. Ont été élus à la majorité absolue au 1er tour et sont installés :

- BORLETEAU Bertrand
- VALEUR Patrick
- CHATEIGNER Claudine
- BILAND-PERENNES Isabelle

### **2°) Approbation du PV du 8 avril 2013**

Le procès verbal de la séance du 8 avril 2013 est approuvé et signé par tous les membres présents.

### **3°) Situation de l'agent technique**

Monsieur le Maire expose la situation administrative de l'agent technique et donne lecture d'un courrier du Centre de Gestion sur la question.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

**DECIDE** de mettre un terme à la mise à disposition de Monsieur Millet au 31 juillet 2013, date de l'ouverture de ses droits à la retraite ;

**CHARGE** Monsieur le Maire d'en informer Monsieur le Maire de Maisoncelles en Gâtinais et Monsieur Millet.

### **4°) SPANC : signature de la charte du développement durable du Conseil Général de Seine et Marne**

Le Maire précise que l'octroi des subventions départementales dans le domaine de l'eau est subordonné au respect de l'éco-condition suivante :

Signature de la charte du développement durable.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

**APROUVE** la charte du développement durable dans le cadre de la politique de l'eau et proposée aux collectivités par le Département de Seine-et-Marne,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la charte ci-dessus désignée et conclue entre la commune de Châtenoy et le Conseil Général de Seine-et-Marne.

### **5°) Désignation de 2 référents pour la gestion de la location de la salle communale**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de désigner 2 personnes afin de permettre une meilleure gestion de la location de la salle, en ce qui concerne la remise des clés et l'état des lieux,

Monsieur Bertrand BORLETEAU et Madame Murielle TELLIER se portent volontaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la désignation de ces 2 référents.

### **6°) Intégration des nouveaux conseillers municipaux au sein des commissions communales, intercommunales et des syndicats**

Suite à l'élection de 4 conseillers, il est proposé au Conseil Municipal de modifier les membres des différentes commissions et syndicats :

Commission du CCAS	<i>Denis CELADON</i> <i>Evelyne BEAUVAIS</i> <i>Magalie PANNESE</i> <i>Laurence PICOT</i> <b>Isabelle BILAND-PERENNES</b>
Commission des fêtes et loisirs	<i>Denis CELADON</i> <i>Eric MORVAN</i> <i>Murielle TELLIER</i> <b>Bertrand BORLETEAU</b>

Syndicats des résidus ménagers	<b>Claudine CHATEIGNER – suppléante</b>
SIAEP	<i>Evelyne BEAUVAIS</i> <i>Eric MORVAN</i> <b>Patrick VALEUR</b>
Syndicat des Collèges et des Installations sportives	<i>Magalie PANNESE</i> <b>Isabelle BILAND-PERENNES</b>
RPI	<b>Bertrand BORLETEAU – suppléant</b>
Commission Petite enfance CCPN	<i>Laurence PICOT</i> <b>Claudine CHATEIGNER</b>

Monsieur Patrick VALEUR est proposé comme membre suppléant du SMEP, cette décision sera transmise à la CC du Pays de Nemours pour délibération par le Conseil communautaire.

Monsieur le Maire indique que les Conseillers municipaux intéressés par les Commissions thématiques de la Communauté de Communes peuvent se porter volontaire à tout moment.

### **7°) désignation de 2 interlocuteurs durant les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Mairie**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Mairie débuteront en septembre 2013,

A ce titre il souhaiterait que 2 personnes soient désignées comme interlocuteurs lors de ces travaux,

Madame Evelyne BEAUVAIS et Monsieur Patrick VALEUR sont désignés à l'unanimité.

### **8°) Motion de soutien au CIO de Fontainebleau**

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) de Fontainebleau, service de proximité gratuit de l'Education nationale, privé de local et de budget, risque de disparaître si aucune solution de relogement n'est proposée, à partir du 1er juillet 2013.

Après en avoir délibéré,

**DEMANDE** à Monsieur Ministre de l'Education Nationale, à Monsieur le Conseiller général du canton de Nemours, à Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux de Seine-et-Marne ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux d'Ile-de-France de trouver rapidement une solution de relogement pour le CIO de Fontainebleau afin d'empêcher sa fermeture au 1er juillet 2013.

### **Informations diverses**

- Représentativité au sein de la Communauté de communes du Pays de Nemours. Actuellement les petites communes sont représentées par 3 délégués communautaires et Nemours par 6. La loi impose aujourd'hui 1 délégué pour les petites communes et 17 pour Nemours. La Communauté de communes du Pays de Nemours propose 2 délégués pour les petites communes, 3 pour Grez, Moncourt-Fromonville et Bagneaux sur loing, 6 pour Saint Pierre les Nemours et 15 pour Nemours. Une décision sera prise par le Conseil communautaire lundi 6 mai 2013.

- Monsieur le Maire est dans l'attente d'une date pour la signature de la vente de la maison au 1 rue Grande.
  
- Le 13 mai 2013 une projection sera faite entre 15h00 et 19h00 au musée de la Préhistoire de Nemours sur le site préhistorique d'Ormesson.
  
- Pour le Relais d'Assistantes Maternelles itinérant de la CC du Pays de Nemours 2 salles ont été retenues à Saint Pierre les Nemours et Moncourt Fromonville, mais cette dernière n'offre pas toutes les garanties nécessaires. Une proposition a été faite par la commune de Grez sur loing.
  
- Parc Naturel Régional du Gâtinais français : 2 ou 3 photos seront prises régulièrement à partir de différents points de vues afin de voir l'évolution.
  
- La Mare du centre du village s'assèche. Le Maire propose de se renseigner sur la méthode utilisée à Chevrainvilliers et Larchant.
  
- Madame BEAUVAIS propose de mettre des roches sur le parking du cimetière afin d'éviter sa détérioration du fait du stationnement d'engins.
  
- Les travaux de peinture de la Mairie sont quasiment terminés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h35

*Châtenoy, le 3 mai 2013*  
**Le Maire,**  
**Denis CELADON**

